

HABILITATION ELECTRIQUE

Formation initiale

Formation initiale complémentaire du personnel déjà habilité en basse tension, pour interventions et consignations en BT BR et BC Limité à la « Détection »

- Objectifs :** Réaliser en sécurité des interventions générales et / ou des consignations en BT suivant les exigences de la norme NF C 18-510 :
1. Savoir énoncer les effets des dangers électriques.
 2. Citer les différentes interventions BT générales
 3. Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention et d'une consignation BT.
 4. Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions et des consignations BT (*autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.*).
 5. Indiquer les moyens de protection collective et individuelle et leurs fonctions.
- Une évaluation théorique et pratique est effectuée en fin de stage.**
- Remarque :** Cette formation prépare aux habilitations citées ci-dessus.
Elle fait suite à la formation HABEL 251 ou RECY 394 (B2V « Détection »)
- Public concerné :** Personnels devant assurer des interventions et des consignations en BT.
- Prérequis :** Avoir des connaissances professionnelles confirmées en électricité et les compétences professionnelles correspondant aux tâches à réaliser.
Être habilité B2 ou B2V « Détection » stage HABEL 251 ou RECY 394.
- Contenu :** Voir au verso.
- Durée :** 1 jour (7 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur les exposés d'un module commun (rappels) et d'un module propre à l'habilitation recherchée.
La formation comprend une partie théorique et une partie pratique.
30% du temps est consacré à la pratique, à la mise en situation et à l'évaluation.
- Outils pédagogiques :** Vidéoprojecteur, écran.
Plateau d'équipements techniques pour mise en situation.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée au verso.**
- Lieu :** PONT-DU-CHATEAU (63),

Une attestation de stage et un avis individuel après formation seront délivrés à l'issue de cette formation.

CONTENU DU STAGE

MODULE COMMUN (rappels)

- 1 – Règlementation et textes
- 2 – Dangers d'origine électrique
- 3 – Conditions d'habilitation
- 4 – Prescriptions associées aux zones de travail
- 5 – Principes généraux de prévention

MODULE PROPRE AUX HABILITATIONS

« BR – BC »

- 1– Dispositions générales – les acteurs
- 2 – Le déroulement d'une intervention BT Générale « BR »
- 3 – Le déroulement d'une consignation BT « BC »
- 4 – Applications pratiques
 - Interventions et consignations sur installations (*Industrielles et Éclairage Public*)

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propageateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00*).
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).